

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°6 du 22/03/2000 - 4pages

Grandes Cultures

Colza

Stade : D1 (boutons accolés cachés par les feuilles) à E (boutons écartés). Quelques premières fleurs sont visibles en situations très précoces.

Charançon de la tige

Le vol est terminé. Il a été de faible amplitude et dans plusieurs secteurs signalés dans le précédent bulletin, il ne s'est pas réalisé : plaine Dijonnaise, Haute-Saône... Les piqûres de pontes sont très rares sur l'ensemble du réseau en zones non traitées. Au-delà du stade tige 20 cms, stade qui sera atteint prochainement dans une majorité des situations, la sensibilité du colza aux piqûres de charançon diminue fortement.

Méligèthe

La majorité des postes de piégeage signalent des captures mais le vol reste d'intensité très moyenne. L'activité des méligèthes sur boutons est également discrète : le pourcentage de plantes colonisées est le plus souvent inférieur à 10 % ; seules 2 parcelles de Côte-d'Or dépassent les 20 %. Les seuils d'intervention ne sont jamais atteints, à l'exception d'une parcelle en Sénonais (St Martin S/ Oreuse - 89).

Rappel des seuils d'intervention contre les méligèthes :

. au stade D1-D2 : 1 insecte par inflorescence
. au stade E : 2 à 3 insectes par inflorescence

▪*Un traitement visant le charançon de la tige est maintenant inutile. Aucune intervention insecticide n'est justifiée dans la grande majorité des situations, même en parcelle n'ayant pas reçu de protection contre le charançon de la tige.*

Surveiller la présence de méligèthes sur boutons par temps calme. Toute intervention préventive contre ce ravageur est à proscrire. N'envisager une intervention qu'en cas de dépassement des seuils rappelés plus haut et si la floraison n'a pas débuté.

Il est conseillé d'utiliser des insecticides portant la mention "emploi autorisé durant la floraison". Les produits à base de parathion sont à éviter; ils sont interdits en cours de floraison. Il convient également d'éviter les applications simultanées avec un fongicide ; ce dernier n'est de toute façon pas justifié pour l'instant.

Maladies

Le feuillage est généralement sain. Quelques symptômes de **pseudocercosporella** et de **phoma** sont observés sur feuilles basses. Quelques nouveaux cas de **hernie du chou** ont été signalés ; les foyers ont toutefois une ampleur limitée.

Blé

Stade : De début décollement à épi 2,5 cm. Beaucoup de parcelles sont au stade épi à 0,5-1 cm.

Piétin-verse

On n'observe pas d'évolution de la fréquence des symptômes. Les pluies ont surtout concerné la Haute-Saône où le modèle TOP indique une nouvelle contamination secondaire. Dans les autres secteurs les faibles pluies du 14 n'ont pas permis la réalisation de contaminations.

Septoriose

La maladie ne présente pas d'évolution et reste limitée aux feuilles de la base.

Orge d'hiver

Stade : De épi 1 cm à épi 3-4 cm en situation précoce.

Maladies

On observe une évolution de la rhynchosporiose, avec apparition de taches sur F2 visible.

▪*Sur rhynchosporiose déclarée, intervenir dès le stade premier noeud. Choisir un produit présentant une bonne efficacité sur cette maladie (voir dépliant "fongicides" ITCF ci-joint) c'est-à-dire un produit apportant une triazole.*

Orge de printemps

Stade : Germination à 1 (voire 2) feuille(s). La météorologie actuelle est défavorable à l'activité des **limaces**. Aucun **puceron** n'est actuellement observé sur les cultures.

Pois

Stade : Levées en cours.
Surveillez les **thrips** au cours de la levée.



Colza
Méligèthes : vol d'intensité moyenne. Présence discrète sur boutons, à surveiller.

Orge d'hiver
Surveiller la rhynchosporiose.

Le point sur :

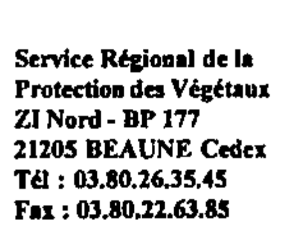
▪Piétin-verse

▪Désherbage tournesol

Note
résistance du sclérotinia au carbendazine.

Céréales
Dépliant fongicide.

Maïs
Dépliant protection du maïs.



Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374

Tarif Courrier et Fax : 380 F.

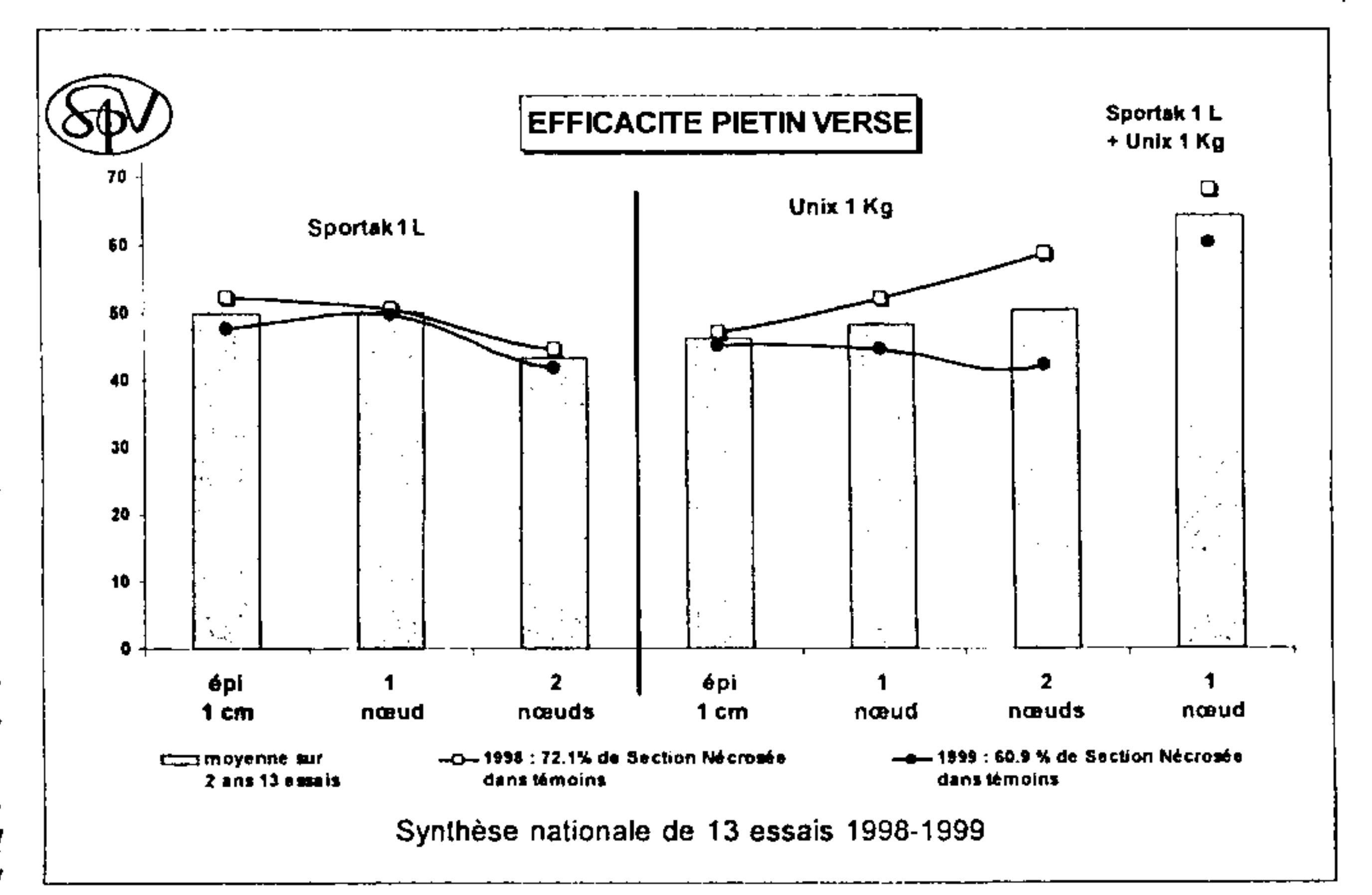
Le point sur...

Le piétin-verse

A l'approche du stade 1er noeud, le risque piétin-verse se précise même si la météorologie actuelle est peu favorable au piétin.
Nous sommes actuellement en phase de contaminations secondaires : la maladie se dissémine et s'amplifie à partir des plantes contaminées lors des pluies de fin octobre début novembre. Ces derniers jours, le modèle TOP a enregistré quelques contaminations secondaires avec les pluies enregistrées en Haute-Saône. Les pluies annoncées pour la fin de la semaine devraient entraîner des contaminations secondaires en tous secteurs.

Compte-tenu de l'épidémiologie du piétin-verse, nous conseillons, là où le risque est identifié, d'intervenir au stade premier noeud quel que soit le produit utilisé. En effet, dans nos régions où les souches rapides prédominent, l'efficacité du cyprodinil décroît après ce stade, rejoignant le profil d'activité bien connu du prochloraze.

Avec seulement deux substances actives sur le piétin-verse, l'alternance est à rechercher dans le cadre de la rotation. Elle paraît même indispensable en blé sur blé et en parcelle où une présence significative de souches résistantes au *prochloraze* a été observée.



Le respect des doses est nécessaire pour atteindre un niveau normal d'efficacité (proche de 50 %). Les doses d'homologation sont respectivement de 600 g/ha pour le *prochloraze* (1,33 l/ha de Sportak) et 750 g/ha pour le *cyprodinil* (1 kg/ha d'Unix).

Les doses usuelles sont des doses plancher au-dessous desquelles l'efficacité chute rapidement. Ces doses usuelles correspondent à 450 g/ha pour le *prochloraze* et à 600 g/ha pour le *cyprodinil.*

Désherbage Tournesol 2000

Du fait de la sensibilité du tournesol à la concurrence jusqu'aux stades 5 à 6 paires de feuilles, la réussite de la culture dépend beaucoup du succès du désherbage.
Désherbage de base : programme composé d'un herbicide de pré-semis incorporé, suivi d'une spécialité de post-semis prélevée.
Avantages du programme :
- large spectre d'efficacité
- permet de mieux s'affranchir des périodes de sécheresse survenant après le semis qui peuvent diminuer l'efficacité des herbicides de post-semis prélevée.

Choix des produits : en fonction de la flore qui risque d'apparaître dans la parcelle (voir tableau "Efficacité et sélectivité...).
L'objectif est d'empêcher la levée des dicotylédones car il n'existe aucun désherbage de rattrapage en post-levée. Seul le binage peut rattraper partiellement une levée d'adventices.
Les désherbages sur tournesol peuvent être réalisés à trois dates différentes :

Pré-semis

Après l'application de ces produits, une incorporation à 6 ou 8 cm de profondeur est à réaliser.
Pour les produits à base de *trifluraline* (Nombreuses spécialités), l'incorporation doit être faite dans les 24 Heures.
Pour le PROWL, l'enfouissement doit être fait dans les 5 à 6 jours.
Enfin, en pré-semis, on peut aussi utiliser l'AVADEX BW à 3,5 l/ha sur des terres infestées de folle avoine.

Post-semis Prélevée

Ces herbicides sont à appliquer le plus tôt possible après le semis.
Les produits à base de *linuron* (nombreuses spécialités) sont à appliquer dans 48 heures suivant le semis. Les autres produits doivent surtout s'employer en prélevée du tournesol afin d'éviter tout risque de phytotoxicité.

Post-levée

A cette époque, seuls les produits anti-graminées sont utilisables.

Le binage

Le binage peut être une solution de rattrapage du désherbage chimique. Il doit être effectué au stade 1 à 2 paires de feuilles, suivi d'un deuxième passage au stade 5 à 6 paires de feuilles.
Le binage garde tout son intérêt en sol froid et battant. Il permet un réchauffement du sol et favorise le démarrage de la culture.
Remarque :
le NIKEYL est très dépendant des conditions climatiques. Il a besoin d'humidité pour une efficacité optimum. (Spectre d'efficacité : voir tableau page suivante)
* Chardon : La lutte doit être effectuée dans la rotation.
* Prêle : Le traitement est efficace dans les céréales précédant le tournesol.
* Ammi élevé et éthuse ciguë : pas de solution proposée.

Attention : Compte tenu de certaines matières actives utilisées en post-semis-prélevée, il est préférable de ne pas traiter à proximité immédiate des fossés ou cours d'eau

Note commune SPV-CETIOM-INRA
RESISTANCE DU SCLEROTINIA AU CARBENDAZIME

Une progression de la résistance en 1999 ?

En 1999, un échantillonnage réalisé par le Service de la Protection des Végétaux a mis en évidence la présence de souches de Sclérotinia résistantes au carbendazime dans 18 parcelles sur les 85 parcelles prélevées. Dans une majorité des cas, la résistance diagnostiquée au laboratoire s'accompagne d'une baisse de l'efficacité au champ.

Ce phénomène était sous surveillance depuis 1994, date à laquelle un cas de résistance avait déjà été suspecté en Côte d'Or. De 1995 à 1998, une enquête portant sur 155 parcelles n'avait mis en évidence que deux autres cas, en 1998 en région Ile de France. Il semble donc y avoir une accentuation du phénomène en 1999.

La proportion de 20% de parcelles résistantes (18 sur 85) ne doit pas être appliquée à l'ensemble de la sole de colza française, car l'échantillonnage 1999 a en partie été ciblé dans des parcelles où une mauvaise efficacité de la protection fongicide était constatée. L'évolution est cependant suffisamment significative pour appeler à la vigilance sur l'utilisation du *carbendazime* en culture de colza.

Les cas de résistance semblent en effet correspondre à des utilisations répétées de carbendazime : 3 à 4 colzas au cours des 10 dernières années avec chaque fois double intervention à base de *carbendazime* seul ou d'un produit en contenant.

Quelle préconisation pour 2000 ?

Dans la majorité des parcelles, le *carbendazime* reste la molécule principale dans la lutte contre le Sclérotinia. Encore faut-il gérer au mieux son application pour ne pas accélérer l'apparition de souches résistantes. Pour cela :

- n'effectuer qu'**un seul traitement** à la chute des premiers pétales à base de *carbendazime* à dose pleine de 500 g de substance active/ha ou d'une association *carbendazime + imide* ou *carbendazime + triazole*.
- en cas de progression de l'alternaria sur siliques, intervenir spécifiquement avec un *dicarboximide* seul (*iprodione* ou *procymidone*).
- proscrire tout traitement à base de *benzimidazole* inutile, à la montaison ou en encadrement de la floraison. Le traitement cylindrosporiose se justifie rarement dans le paysage variétal actuel. La double intervention encadrant la floraison ne procure pas de gain économique par rapport à un seul traitement Sclérotinia bien positionné.

En cas de résistance, c'est-à-dire dans les exploitations où une résistance a été identifiée ou dans le voisinage immédiat des parcelles concernées :

- **ne plus utiliser le carbendazime contre le sclérotinia.** Comme cela est généralement observé avec d'autres parasites, lorsque la résistance est identifiée elle sera probablement persistante même en cas de suppression du *carbendazime.*
- à la chute des premiers pétales, effectuer un seul traitement avec un *dicarboximide* comme Sumisclex 1 l/ha, Kidan 3l/ha, Ronilan 1,5 l/ha. Calidan 3 l/ha reste possible sachant que l'on maintient une pression de sélection avec un apport de 262 g de *carbendazime* par ha.

Vers une lutte plus raisonnée...

Pour la saison à venir, deux types d'investigations seront conduites sur ce problème : des essais seront mis en place sur les sites concernés pour tester l'efficacité des solutions fongicides actuellement disponibles ; d'autre part un monitoring sera conduit sur le terrain, plus particulièrement dans les régions jusqu'à présent les moins bien échantillonnées.

Enfin, des études sur la prévision du risque Sclérotinia et la recherche d'outil d'aide à la décision seront poursuivies tant au SPV qu'au CETIOM, afin d'être en mesure de préconiser à bon escient une protection contre le Sclérotinia et de limiter ainsi des traitements qui, par leur multiplication, sont susceptibles de générer l'apparition de souches résistantes.

Situation géographique des cas de résistance identifiés

1995 : Bourgogne : Lux 21

1998 : Ile de France : Lisses 91 et Chevrainvilliers 77

1999 :

Champagne-Ardenne : Petites Loges 51, Bouchy Saint Genest 51 et Cormicy 51
Ile de France : Lisses 91, Jouy le Chatel 77, Crisenoy 77, Mons en Montois 77
Bourgogne : Lux 21 et Spoy 21
Auvergne : Le Theil 03 et Lalizolle 03
Centre : Aubigny sur Nère 18, Mery es Bois 18, Presly 18
Lorraine : Haudonville 54
Franche-Comté : Saponcourt 70

Pour les personnes non réabonnées,
ce bulletin est le dernier qui leur sera envoyé

P175

EFFICACITE ET SELECTIVITE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE DESHERBAGE DU TOURNESOL ETUDIES PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Pré semis incorporé	Post semis pré levée	SELECTIVITE	DICOTYLEDONES																							GRAMINEES					
			Ambroisie	Amaranthe	Arroche étalée	Capselle	Chénopode blanc	Gaillet	Helminthie	Laiteron	Linaire batarde	Linaire élatine	Liseron des champs	Matricaire	Mercuriale	Morelle noire	Mouron des champs	Moutarde	Ravenelle	Renouée liseron	Renouée des oiseaux	Renouée Persicaire	Seneçon	Stellaire	Véronique de perse	Digitaire	Folle avoine	Panic	Ray grass	Sétaire	Vulpin
Produit à base de Trifluraline (1) à 1200 g de m.a /ha	puis linuron (2) à 500 g de m.a /ha																														
	ou CHALLENGE 600 à 3.5 l/ha																														
	ou RACER ME à 2 l/ha																														
	ou RONSTAR à 3 l/ha																														
	ou NIKEYL à 3,5 l/ha																														
	ou PHARE à 10 l/ha																														
PROWL à 3.3 l/ha	ou RACER ME à 2 l/ha																														
	ou CHALLENGE 600 à 3.5 l/ha																														
Produit à base de Métolachlor (3) à 2112 g de m.a /ha	ou RACER ME à 2 l/ha																														
	ou RONSTAR à 3 l/ha																														
	ou CHALLENGE 600 à 3.5 l/ha																														
	RACER ME à 3 l/ha																														
	CHALLENGE 600 à 4.5 l/ha																														
	LEGURAME à 3 kg/ha + RONSTAR à 3 l/ha																														
	PHARE à 10 l/ha																														
	NIKEYL à 4 l/ha																														

(1) Sarcline; Callifort; Tréflan EC; Tichrey; Triflurex 480; Orifan; Triflural; Brassix; Cetrelex

(2) Nombreuses spécialités

(3) Mercantor; Rustendor; Herbius; Ariax; Nec; Météor

SELECTIVITE :

- Médiocre
- Bonne

EFFICACITE :

- Insuffisante
- Moyenne ou irrégulière
- Très bonne
- Manque d'information